

Le musée oublié de la Citadelle Henry

Pourquoi n'a-t-on pas mentionné que la Citadelle Henry était un musée dans les récits de la tragédie du 11 avril 2026 ?

Olsen JEAN-JULIEN

1. Introduction

« De zòd sanzave »¹, délinquance administrative, défaillances structurelles, activités indécentes, mouvements de foule désordonnés, pluie, surfaces glissantes, brouillard, échauffourées, rixes, bousculades et asphyxies.² Ce sont les termes utilisés pour décrire la tragédie survenue à la Citadelle Henry lors d'un événement festif le 11 avril 2026. Vingt-cinq personnes ont perdu la vie.³ La police a arrêté sept individus, dont cinq policiers municipaux et deux employés de l'Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN) du ministère de la Culture et de la Communication, après ce « drame meurtrier ».⁴

Le ministère a exprimé son indignation à l'égard de cet événement, le qualifiant de profanation spectaculaire et de sacrilège de la Citadelle.⁵ L'ISPAN a souligné l'attachement de la population à ces « lieux de mémoire ».⁶ Toutefois, les dirigeants de ces institutions n'ont pas mentionné que la Citadelle Henry était un musée.

¹ Dans une entrevue avec Rico News, un gardien de la Citadelle a identifié la cause majeure du drame ainsi : « De zòd sanzave ! ». (Désordre des sans-aveu).

² Emmanuel Ménard, *Communiqué de presse du Ministère de la Culture et de la Communication* (Port-au-Prince, 2026). Fenel Péliissier et al., « Déroulé détaillé du drame à la Citadelle Laferrière Fenel Péliissier, Wethzer Piercin, Jérôme Wendy Norestyl et Widlore Méran court », *AyiboPost*, 13 avril 2026, <https://ayibopost.com/deroule-detaille-du-drame-a-la-citadelle-laferriere/>. Widlore Méran court, « Comprendre le drame survenu à la Citadelle Laferrière », *AyiboPost*, 12 avril 2026, <https://ayibopost.com/comprendre-le-drame-survenu-a-la-citadelle-laferriere/>. Éddy Lubin, *Événements survenus à la Citadelle Henry*, Rapport officiel circonstancié (Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, 2026).

³ Polis Nasyonal Ayiti, « Bilan sou siti yasyon trajik nan Milo », Page Facebook de la Police Nationale d'Haïti, 12 avril 2026, <https://www.facebook.com/photo?fbid=1386122510214258&set=a.254490180044169>.

⁴ Polis Nasyonal Ayiti, « Arestasyon sèt (7) moun aprè trajedi ki rive nan Sitadèl Laferyè a », Page Facebook de la Police Nationale d'Haïti, 13 avril 2026, <https://www.facebook.com/photo?fbid=1386122510214258&set=a.254490180044169>.

⁵ Ménard, *Communiqué de presse du Ministère de la Culture et de la Communication*.

⁶ Lubin, *Événements survenus à la Citadelle Henry*.

Le groupe WhatsApp « Forum Patrimoines Haïti » compte 115 membres, dont de nombreux experts en préservation du patrimoine, des artistes, des architectes, des juristes et des journalistes. Après ce terrible événement, des centaines de messages ont été échangés sur cette plateforme. Cependant, personne du groupe n'a mentionné que la Citadelle Henry était un musée.

La négation de la fonction spécifique de ce site de la part des responsables des institutions et des professionnels du patrimoine semble constituer à la fois un abus d'oubli et une défaillance de la mémoire historique. Les familles du département du Nord ont payé un lourd tribut avec la disparition de 25 êtres chers et irremplaçables : des sœurs, des frères, des cousins, des cousines, des filles et des fils. La société haïtienne est privée des rêves et de l'énergie que ces jeunes portaient en eux. Dans ces circonstances, le coût de l'oubli n'est-il pas manifestement plus élevé que celui de la préservation de la mémoire historique ?

2. Le musée de la Citadelle

La Citadelle a été construite entre 1804 et 1820, sous la direction d'Henry Christophe, dans une dynamique de résistance du peuple haïtien contre l'esclavage, le colonialisme et le racisme. L'histoire de l'interprétation de la révolution haïtienne révèle que la Citadelle Henry remplissait trois fonctions majeures. Tout d'abord, elle était un poste d'observation situé à une altitude de plus de 900 mètres, offrant une vue panoramique sur les baies du Cap, de l'Acul et de Fort Dauphin (Fort Liberté), sur la Plaine du Nord et sur l'accès au Plateau central. Elle constituait un refuge et un centre de commandement difficile à atteindre dans une stratégie de défense de la révolution. Enfin, elle devait symboliser une utopie. Elle incarne une Haïti, ornée de magnifiques monuments, en quête de liberté, d'égalité et fraternité, et voulant transcender les inégalités et les situations d'oppression associées à l'esclavage et au colonialisme.

En 1814, le baron de Vastey établit un lien entre la construction de la citadelle et le culte d'Henry Christophe. Il a appelé les Haïtiens à se rallier autour de cet esclave devenu roi, qu'il considérait comme un « génie tutélaire » envoyé par Dieu pour assurer notre salut. Cependant, il était également convaincu que ce salut dépendait de l'unité des Haïtiens pour la défense de leur liberté et de leur indépendance.

Ah ! mes compatriotes ; haytiens, mes frères, mes amis, rallions-nous contre nos ennemis communs ; ne formons qu'un seul et même faisceau de nos armes ; rallions-nous autour de ce grand homme, de ce génie tutélaire, que la divinité a fait naître pour le salut des haytiens ; rallions-nous autour du grand Henry, de ce bon père, qui emploie toute sa sollicitude à faire le bonheur de la famille haytienne, dont tous les membres sont ses enfants ;

N'est-ce pas le génie de ce grand homme, qui a élevé ces monuments pour la gloire de la Nation et qui attire sur vous l'admiration de l'étranger ? N'est-ce pas lui, qui a élevé cette fameuse citadelle sur le pic des Ferrières, unique dans le Nouveau Monde, par l'immensité de ses ouvrages, et qui n'a pas sa pareille dans l'ancien, par son site inattaquable ? Ces bienfaits, ces monuments sont les preuves de sa tendre sollicitude, pour faire votre bonheur, celle de vos familles et de vos enfants, ils assurent la défense de votre liberté et de votre indépendance, contre les attaques de ceux qui oseraient y attenter ! N'est-ce pas ce héros, qui, dédaignant les routes du vulgaire, a imprimé à la nation haïtienne ce noble caractère et ces sentiments généreux, qui distinguent l'homme libre, qui lui donne cette énergie et qui sera toujours l'effroi et la terreur des tyrans ? N'est-ce pas lui, qui, pendant vingt-cinq ans de combats, de peines et de travaux, a porté la hache, avec les héros haïtiens sur l'arbre antique du préjugé et de l'esclavage ?⁷

Le peuple haïtien, et en particulier la population du département du Nord, perpétue encore aujourd'hui le culte de la liberté et d'Henry Christophe. Malgré les tentatives de ses détracteurs pour effacer sa mémoire, les murs de la citadelle restent l'un des témoignages les plus tangibles de la révolution haïtienne. Chaque année, pendant la Semaine sainte, un pèlerinage historique, culturel et spirituel est organisé. Des milliers d'Haïtiens arpentent la montagne pour aller à la citadelle Henry et témoigner de leur respect, de leur fierté et de leur admiration.⁸

Kenrick Demesvar a étudié ce pèlerinage en 2013 dans le cadre de sa thèse de doctorat. Il a fait l'observation suivante.

Lorsque la semaine sainte arrive à la fin du mois de mars, les visiteurs continuent à venir en affluence sur le site durant la deuxième semaine du mois d'avril entre les 10 et 11 avril, car, ils s'imaginent que cette période constitue la date de célébration de la fête de la Citadelle. Ce qui parfois occasionne deux périodes d'achalandage sur le site.⁹

Ce pèlerinage annuel pourrait être perçu comme une tradition inventée et un rituel visant à établir un lien avec un passé historique représenté par le monument le plus emblématique de la victoire de la révolution haïtienne.¹⁰

⁷ Le Baron de Vastey, *Le système colonial dévoilé* (P. Roux, imprimeur du Roi, 1814), 93, <https://archive.org/details/lesystemecolonia00vast>.

⁸ Kenrick Demesvar, « Interprétation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel dans les parcs nationaux. Cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers de la République d'Haïti. » (Thèse de doctorat, Université Laval, 2015), 157-60.

⁹ Demesvar, « Interprétation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel dans les parcs nationaux. Cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers de la République d'Haïti. », 160.

¹⁰ Eric Hobsbawm, « Inventer des traditions », trad. par André Mary et al., *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 2 (décembre 1995): 2, <https://doi.org/10.4000/enquete.319>. Selon Hobsbawm, « les traditions inventées désignent un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement

L'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) a été créé le 29 mars 1979. Sous la direction d'Albert Mangonès, ses techniciens ont imaginé l'ensemble monumental comprenant la Citadelle Henry, le Palais Sans-Souci et le site des Ramiers comme un parc national historique, mettant en évidence la situation d'Haïti après la révolution. En 1982, ce parc a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Selon le rapport préparé par les techniciens du Conseil International des Monuments et Sites (ICOMOS), cette inscription correspond à un critère précis. La Citadelle nous rappelle qu'Haïti, le nouveau pays créé sous la direction de Jean-Jacques Dessalines, revêt une signification historique universelle, en tant que premier État fondé à l'époque contemporaine par des esclaves noirs ayant conquis leur liberté.¹¹

De 1979 à 1990, l'ISPAN s'est engagé dans un vaste projet de restauration qui a permis la mise hors d'eau de la Citadelle. Après plus d'une décennie consacrée à l'inventaire, à la collecte de données et aux travaux de conservation, le musée de la Citadelle a été lancé pour une courte durée en 1990.¹² En 1992, l'institution a publié un rapport qui a officiellement établi la vocation muséale de la Citadelle.

*La localisation géographique très particulière de la Citadelle, la remarquable originalité de son architecture et l'exceptionnelle richesse de son armement ont conditionné le choix du parti de restauration et de mise en valeur de ce monument lors de l'élaboration du projet conjoint ISPAN-PNUD-UNESCO en 1979. Les travaux se sont achevés par l'organisation de la Citadelle-Musée, conçue dans le cadre d'une exploitation imaginative du potentiel muséographique de l'espace architectural de la forteresse et de son parc d'artillerie... Citadelle-Musée, telle est désormais la vocation de cet édifice plus que jamais symbole d'une liberté chèrement acquise.*¹³

Le concept d'aménagement « citadelle-musée » a été proposé lors de la mise hors d'eau de la Citadelle (1979-1990). Il a servi de fil conducteur pour la gestion et l'exploitation de ce bâtiment historique, en le transformant en un musée racontant l'histoire de la révolution haïtienne.

Le concept de citadelle-musée était également associé à des exigences éducatives et de promotion touristique. À partir de la fin des années 1990, on a constaté une évolution progressive avec

ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé. En fait, là où c'est possible, elles tentent normalement d'établir une continuité avec un passé historique approprié ».

¹¹ ICOMOS, *Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers* (ICOMOS, 1981), <https://whc.unesco.org/fr/list/180/>.

¹² Demesvar, « Interprétation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel dans les parcs nationaux. Cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers de la République d'Haïti. », 128.

¹³ Albert Mangonès et al., *Haïti la citadelle. La grande batterie des caraïbes* (ISPAN., 1992), 85.

l'élaboration du Plan directeur Tourisme. La Citadelle Henry devait devenir un lieu de divertissement avec des restaurants, des croisiéristes, des boutiques et des spectacles. On la décrivait comme un site touristique devant être « rentable ».

Entre 2006 et 2012, la gestion des parcs nationaux historiques en vue de la conservation de leurs significations culturelles a fait l'objet de multiples projets de recherche, de colloques et de conférences en Haïti. La Citadelle Henry s'inscrit dans cette dynamique. Le 9 mars 2009, le gouvernement a émis un décret créant le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT). Les parcs nationaux historiques, le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et celui du Tourisme y sont absents. Le 26 juillet 2009, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a présenté un projet de loi sur la gestion des parcs nationaux historiques au gouvernement. Celui-ci prévoyait la création d'une direction exécutive pour chaque parc ainsi que d'un Conseil national de gestion des parcs nationaux historiques regroupant les directeurs exécutifs.¹⁴ Le 9 août 2012, le gouvernement a publié un arrêté instituant un Comité interministériel de gestion du Parc national historique Citadelle/Sans-souci/Ramiers.

En 2013, l'ISPAN et le Musée du Panthéon national haïtien (MUPANAH) ont engagé l'entreprise Moun Studio, dirigée par l'architecte Daniel Élie, pour concevoir un projet de musée de l'Artillerie à la Citadelle Henry. Élie a imaginé un musée mettant en évidence le remarquable arsenal d'artillerie de la Citadelle Henry. Ce dernier compte plus de 163 pièces, dont 124 canons, 9 obusiers, 27 mortiers, 2 perriers et 1 pierrier.¹⁵ Les ressources documentaires utilisées pour créer ce musée ont servi à la réalisation d'un film documentaire intitulé « Citadelle Musée », produit en 2015 par Daniel Élie et Philippe Chatelain.¹⁶

En 2022, le Conseil International des Musées a proposé une nouvelle définition du concept de musée, mettant l'accent sur son rôle central dans les sphères de la culture et de l'éducation.

Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics

¹⁴ Olsen Jean-Julien et Ministère de la Culture et de la Communication, *Avant-projet de loi sur la gestion des parcs nationaux historiques*. (Port-au-Prince Haïti, 2009).

¹⁵ ISPAN et al., « Musée de l'Artillerie de la Citadelle Henry », Port-au-Prince Haïti, 17 novembre 2013.

¹⁶ Daniel Élie et Jean-Philippe Chatelain, « Citadelle-Musée - Fiche technique du film documentaire », avec Moun Studio, juin 2015.

*des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances.*¹⁷

Tenant compte de la nécessité pour les musées d'être permanents et inclusifs, en 2024, j'ai présenté une appréciation critique du documentaire Citadelle-Musée. J'ai souligné que l'interprétation qu'on en fait met de l'avant la dimension militaire en insistant beaucoup sur la personne de Christophe. Les auteurs n'avaient pas assez accentué sur la portée historique et les utopies de la révolution haïtienne.¹⁸

Ainsi, il ne fait aucun doute que la Citadelle Henry est un musée. Il a formellement été dans les préoccupations liées à la conservation du patrimoine en Haïti de 1992 à 2024. Pourtant, elle n'a jamais été présentée comme telle dans les récits de la tragédie du 11 avril 2026. S'agit-il d'un oubli délibéré révélant les défaillances structurelles dont parle le ministère de la Culture et de la Communication ?

3. La défaillance de l'ISPAN

L'annonce du décès de 25 personnes à la citadelle Henry a réactivé le débat sur la gestion inadéquate des sites historiques et archéologiques en Haïti. L'indignation et l'émotion sont actuellement au cœur des préoccupations. On cherche des responsables, on limoge quelques cadres professionnels et certains ont même démissionné. C'était le cas après l'incendie de l'ancienne cathédrale de Port-au-Prince, alors en restauration, en 1990, après celui de la Chapelle de Milot en 2020, et après le vol des canons de la Citadelle en 2024. Une enquête a été ouverte et se poursuit. Dans l'attente des résultats, un autre scandale survient. Les scandales s'enchaînent, et l'impunité s'installe, faisant de la défaillance une pratique courante.

En ce qui a trait au musée de la Citadelle Henry, la défaillance de l'ISPAN remonte au moins à deux décennies. Cette défaillance a été constatée en 2006. Cette année-là, des panneaux solaires ont été volés et une exposition a été vandalisée. Le ministère de la Culture et de la Communication a mis sur pied une commission de restructuration de l'ISPAN pour examiner la crise de l'organisation, en impliquant les employés. Les termes suivants sont ceux qu'a utilisés M. Jean Hérold Pérard, directeur général à l'époque, dans son rapport de juillet 2006.

...l'ISPAN n'a pas réussi à atteindre son vrai potentiel pour se structurer comme organisme à vocation nationale et publique. En effet, de nombreux facteurs ont ralenti sa croissance.

¹⁷ ICOM, « Définition du musée », International Council of Museums, Prague, 24 août 2022, <https://icom.museum/fr/ressources/normes-et-lignes-directrices/definition-du-musee/>.

¹⁸ Olsen Jean-Julien, « Haïti : Le Vol Des Canons à La Citadelle Henry, Entre Silencement et Impunité », *AlterPresse*, 6 juillet 2024, <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30644>.

Les distorsions dans les politiques de développement nationales constituent l'une des raisons principales. Le manque d'intérêt et de compréhension des décideurs publics pour le patrimoine et la culture en général en est une autre.¹⁹

Dès la fermeture du projet de la Citadelle en 1988, privé des ressources additionnelles qui lui permettaient de compléter son budget de fonctionnement nettement insuffisant, l'ISPAN vit une situation catastrophique. Face à la précarité et la faiblesse du budget alloué, l'ISPAN est inefficace, voire inapte à assurer la mise en valeur du Patrimoine national, élément majeur dans le développement de l'identité culturelle du peuple haïtien et condition nécessaire à la consolidation de l'État-nation, et à la définition d'un cadre organisationnel cohérent et adapté aux réalités nationales, apte à garantir un développement durable.²⁰

En 2006, des recommandations très précises ont été formulées pour la restructuration de l'ISPAN. Cependant, ces recommandations n'ont pas été systématiquement mises en application. Aujourd'hui, après 20 ans, on compte des pertes en vies humaines en raison de ces défaillances.

La gestion d'un musée implique un ensemble d'actions structurées en quatre grands moments, qui permettent d'anticiper et de prévenir les tragédies de ce genre. Ces quatre moments sont la planification, l'organisation, la direction et le contrôle.²¹ Toutefois, pour mener à bien ces actions, il est essentiel de disposer d'une solide équipe de direction qui assure un leadership inspirant, une vision claire, des orientations efficaces et des moyens logistiques et financiers.

Lorsqu'un musée détient une collection aussi importante que celle de la Citadelle Henry, l'équipe de gestion doit accomplir deux fonctions majeures. Tout d'abord, elle doit élaborer et mettre en œuvre une politique de conservation de la collection. Ensuite, elle doit concevoir un ensemble de dispositifs et de procédures innovants pour exploiter la collection en collaboration avec la communauté.²² Ces deux fonctions exigent des activités de planification et de structuration rigoureuses, ainsi qu'une présence sur le terrain pour diriger et contrôler les opérations.

Les musées dotés de ressources importantes assurent ces deux fonctions grâce à des équipes pluridisciplinaires de gestionnaires, de muséologues, de conservateurs, d'historiens, d'anthropologues, d'archéologues et d'historiens de l'art. Dans les situations où le budget est limité, une seule personne peut endosser plusieurs rôles. Les projets ponctuels et les consultants peuvent pallier les insuffisances et renforcer les compétences de l'institution.

¹⁹ Jean-Hérolde Pérard, *Rapport-Bilan* (Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN), 2006), 6.

²⁰ Pérard, *Rapport-Bilan*, 9.

²¹ Richard Déry et al., *Le management*. Montréal : Les Éditions JFD inc. (Les Éditions JFD inc., 2015), 335.

²² Gary Edson, « Gestion des musées », in *Comment gérer un musée : Manuel pratique*, ICOM, éd. par Patrick Boylan (UNESCO, 2006).

Selon l'ICOM, un musée se définit par la qualité et la diversité de ses expositions, des expériences éducatives, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances avec sa communauté.²³ Autrement dit, la réussite dans un musée dépend d'une direction visionnaire, de ressources logistiques et d'équipes de professionnels qui s'engagent à préserver et à exploiter adéquatement sa collection.

La défaillance de l'ISPAN à la Citadelle Henry se manifeste par l'absence de ces éléments alors que des centaines de personnes se retrouvent simultanément sur le site du musée. On peut emprunter les propos de Jean Hérold Perard, en 2006, pour dire que cette défaillance est due à des distorsions dans les politiques nationales de développement ainsi qu'à un manque d'intérêt et de compréhension de la part des décideurs publics pour la culture et le patrimoine.²⁴

Voici une triste anecdote qui illustre bien ces distorsions et incompréhensions dans la situation actuelle. Un arrêté publié le 16 février 2026 prévoyait la mobilisation de huit ministres et du premier ministre du gouvernement pour gérer un seul parc.²⁵ Moins de deux mois plus tard, vingt-cinq personnes y ont trouvé la mort.

Face à ces événements, l'une des réactions les plus fermes est venue du ministère de la Culture et de la Communication. Selon le ministre, le drame de la citadelle est dû à une délinquance administrative et à des défaillances dans les structures départementales du Nord de ses services techniques et de l'Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN).²⁶

Mais, pourquoi le MCC et l'ISPAN n'ont-ils pas mentionné que la Citadelle Henry était un musée dans le récit des événements du 11 avril 2026 ? S'agit-il d'un abus d'oubli ou d'une défaillance de la mémoire historique ?

4. Abus d'oubli et défaillance de la mémoire historique : quelles alternatives ?

Les récits entourant la tragédie du 11 avril 2026 semblent osciller entre un abus d'oubli et une défaillance de la mémoire historique. Admettre que la Citadelle Henry est un musée dans cette situation tragique signifierait reconnaître une défaillance administrative. Ce serait un aveu d'échec, car on sait bien ce qu'un musée devrait être : un lieu de conservation et d'exploitation d'une collection à travers des expositions et des expériences éducatives et récréatives variées. Dans les

²³ ICOM, « Définition du musée ».

²⁴ Pérard, *Rapport-Bilan*, 6.

²⁵ « Arrêté révisant celui du 9 août 2012 instituant un comité interministériel de gestion du parc national historique citadelle/sans-souci/ramiers », *Le Moniteur*, Journal officiel de la République d'Haïti, 16 février 2026.

²⁶ Ménard, *Communiqué de presse du Ministère de la Culture et de la Communication*.

récits proposés, on a plutôt utilisé des termes génériques tels que « lieu de mémoire », « lieu symbolique » ou « lieu imprégné d'histoire ».

Comme l'explique Paul Ricoeur, nous assistons à un abus d'oubli qui se greffe sur un travail de configuration du récit. On raconte l'histoire autrement, en supprimant, en déplaçant les accents d'importance, en refigurant différemment les personnages de l'action ainsi que les contours de l'action elle-même.²⁷

Ricoeur a décrit une figure positive de l'oubli, qu'il a nommée « oubli de réserve ». Il considère l'oubli comme une réserve stratégique, un « trésor d'oubli », où l'on peut piocher en cas de besoin ou de plaisir pour se remémorer ce qu'on a vu, entendu, ressenti, appris ou acquis.²⁸ L'oubli de réserve permet une immersion plus profonde dans le moment présent. Toutefois, lorsque la mise en récit devient un instrument aux mains du pouvoir, celui-ci peut imposer un récit officiel qui occulte des parties de la vérité historique. Cette tactique est souvent accompagnée de menaces, de flatteries et de séduction. Cette forme retorse d'oubli peut entraîner la dépossession des acteurs sociaux de leur capacité à raconter leur propre histoire.²⁹

Au-delà de l'abus d'oubli, on peut aussi déceler une défaillance de la mémoire historique dans le contexte actuel. Les pèlerinages annuels à la Citadelle Henry représentent d'énormes trésors culturels et historiques pour la préservation du site. C'est une richesse fragile, très mal connue, faute de programmes de recherche, de vulgarisation et de mise en valeur. C'est l'une des activités principales que le musée de la Citadelle Henry devrait faire afin d'encadrer les énergies des jeunes qui fréquentent le site et de les convertir en sources de créativité et d'épanouissement. Or, ce musée demeure toujours fermé.

Les pèlerinages constituent des rites de passage permettant d'accéder à des lieux sacrés. Les recherches anthropologiques ont montré la nature complexe de ces voyages. D'un côté, les pèlerinages peuvent être des manifestations de la dimension communautaire de toute société, en montrant la spontanéité des liens qui unissent les individus.³⁰ Ils permettent de transcender les marqueurs quotidiens des structures sociales, comme la classe, le niveau d'éducation, le statut ou l'affiliation politique.³¹

²⁷ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli* (Éditions du Seuil (Kindle Edition), 2000).

²⁸ Ricoeur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, emplacement 12395.

²⁹ Ricoeur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, emplacement 13123.

³⁰ Victor W. Turner et Edith Turner, *Image and Pilgrimage in Christian Culture* (Columbia University Press, 1978; repr., Columbia University Press, 2011), 32.

³¹ Di Giovine et Michael A, « Pilgrimage: Communitas and Contestation, Unity and Difference - An Introduction », *Tourism: An International Interdisciplinary Journal* 59, n° 3 (2011): 247-69, <https://hrcak.srce.hr/clanak/109870>.

D'un autre côté, les pèlerinages peuvent être des lieux où émergent des contestations et des conflits, ainsi que des interprétations divergentes quant aux dimensions sacrées et non sacrées des sites. Les tensions dans les pèlerinages peuvent être alimentées par les élites religieuses et politiques, qui considèrent les sites comme une source de pouvoir et de revenus.³² Depuis le Moyen Âge, on a documenté l'émergence de conflits liés à la présence de pèlerins délinquants qui font du pèlerinage un lieu de débauche continue.³³ De nos jours, des délinquants peuvent aussi s'infiltrer pour faire le commerce de la drogue, de l'alcool ou du sexe.

Les pèlerinages autour de la Citadelle Henry dépassent le simple culte de la personne de Christophe. En effet, dans la citation précédente, Baron de Vastey exhorte les Haïtiens à s'unir et à se rassembler pour former un seul et même faisceau, afin de défendre la liberté et l'indépendance, en combattant leurs ennemis communs. Les pèlerinages racontent l'histoire de cette unité à leur manière. Ils se dirigent également vers d'autres lieux symboliques du vodou dans le nord et le plateau central, comme la Porte Saint-Jacques, le Bassin Saint-Jacques, la voûte-à-Minguet et la grotte Saint Francisque. De plus, ces pèlerinages ne se limitent pas à la semaine sainte.³⁴ Chaque année, autour du 25 juillet, des cérémonies en l'honneur de la divinité vodou Ogou Feray sont organisées à Porte-Saint-Jacques, au pied de la Citadelle, à l'ouest du Bonnet à l'Évêque.³⁵ Cette célébration pourrait également être interprétée comme une forme de vénération envers Jean-Jacques Dessalines, qui a été divinisé par le peuple haïtien sous le nom d'Ogou Desalin. Joan Dayan a remarqué que la rationalité radicale de Toussaint Louverture ou la magnificence royale d'Henry Christophe n'ont pas suffi pour leur conférer le prestige légendaire de divinité que Dessalines détient dans l'imaginaire haïtien.³⁶

Pour mieux comprendre la nature particulière de ces nombreux pèlerinages autour de la Citadelle Henry, il est crucial de s'engager dans un processus de réhabilitation de notre mémoire historique. Cette démarche est cruciale pour explorer la richesse culturelle et l'héritage historique profond de ce musée. Des recherches approfondies sur les lieux, les chants, les danses, les mythes et les récits qui émanent de ces pèlerinages nous permettront de mettre en lumière les nombreuses contributions qui ont rendu possible la révolution haïtienne.

³² John Eade et Michael Sallnow, *Contesting the sacred : The anthropology of pilgrimage* (Illinois University Press, 1990; repr., Wipf and Stock Publishers, 2013), xxi.

³³ Louis XIV, « Lettres patentes du roi concernant les pèlerins et pour empêcher les abus qui se commettent dans les pèlerinages. », in *Recueil des déclarations, édits, lettres patentes, et arrêts du Conseil d'État du Roi, enregistrés au Parlement de Dijon (1666-1689)* (17-20; Jean Ressayre, 1671), 17.

³⁴ Demesvar, « Interprétation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel dans les parcs nationaux. Cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers de la République d'Haïti. », 217.

³⁵ Rachel Beauvoir-Dominique et Eddy Lubin, *Investigations autour du site historique du Bois Caïman* (les Éditions du CIDIHCA, 2019), 67.

³⁶ Joan Dayan, *Haiti, History, and the Gods*, 1st edition (University of California Press, 1996), 17.

Au-delà des pèlerinages, il s'agit de mieux décrire les rôles des femmes, des guerrières et guerriers africains, des vodouisants et des chrétiens, des guérisseurs, des soignants, des responsables de l'approvisionnement et de la cuisine, des agriculteurs, des maçons, des charpentiers et des artistes. Il est également important de souligner les contributions significatives de certains Français, Anglais, Espagnols et Polonais dans cette révolution. Enfin, il est question de mieux décrire les mondes potentiels que les Haïtiens ont imaginés pendant et après la révolution : quel pays avons-nous voulu faire émerger ? Ces mondes potentiels sont au cœur de l'imagination créatrice débordante et de la culture visuelle du peuple haïtien. On les retrouve dans les chants, les contes, les corps dansants, les rituels, les vèvès et la peinture haïtienne.

Pour éviter la silenciation et l'oubli, nous devrions clamer haut et fort que le musée national le plus important d'Haïti reste démuné et fermé, alors que les citoyens continuent de s'y rendre régulièrement. La période entourant la semaine sainte devrait être consacrée à la tenue d'expositions et d'activités éducatives de grande qualité sur l'héritage culturel riche issu de la révolution haïtienne. Des stratégies devraient être mises en place pour profiter de ces périodes d'affluence afin de recueillir des ressources et des informations pour préserver le patrimoine.

Le drame survenu à la Citadelle-Henry le 11 avril 2026 n'est pas un événement isolé ni inévitable. Vingt-cinq jeunes Haïtiens ont payé de leur vie le prix de l'abus d'oubli et de la défaillance de notre mémoire historique. Le respect pour leur vie et leur dignité devrait nous inciter à dire la vérité au pouvoir. Si le musée de la Citadelle Henry fonctionnait normalement, une équipe de direction composée de muséologues, de conservateurs, de commissaires, d'animateurs et de spécialistes de la sécurité serait présente pour accompagner les jeunes pèlerins dans leur quête d'accès à leur histoire. Ce terrible événement nous a appris une leçon fondamentale : **oublier coûte plus cher que préserver la mémoire historique.**

Pour mieux utiliser la leçon tirée de cette expérience tragique, il ne s'agit pas de se lamenter et d'attendre la prochaine catastrophe. Tout d'abord, il faut un texte législatif clair qui définit la Citadelle Henry comme un musée dédié à la Révolution haïtienne et qui énonce les principes de sa gestion en impliquant toutes les parties prenantes. Ensuite, pour accueillir dignement les pèlerins et autres visiteurs, il est crucial de mettre en place un plan ambitieux de conservation et d'aménagement muséal qui reflète l'importance historique et culturelle considérable de ce lieu.

Olsen Jean-Julien, PhD.

23 avril 2026

Références

« Arrêté révisant celui du 9 août 2012 instituant un comité interministériel de gestion du parc national historique citadelle/sans-souci/ramiers ». *Le Moniteur, Journal officiel de la République d'Haïti*, 16 février 2026.

Beauvoir-Dominique, Rachel, et Eddy Lubin. *Investigations autour du site historique du Bois Caïman*. Les Éditions du CIDIHCA, 2019.

Dayan, Joan. *Haiti, History, and the Gods*. 1st edition. University of California Press, 1996.

Demesvar, Kenrick. « Interprétation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel dans les parcs nationaux. Cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers de la République d'Haïti. » Thèse de doctorat, Université Laval, 2015.

Eade, John, et Michael Sallnow. *Contesting the sacred : The anthropology of pilgrimage*. Illinois University Press, 1990. Reprint, Wipf and Stock Publishers, 2013.

Edson, Gary. « Gestion des musées ». In *Comment gérer un musée : Manuel pratique*, ICOM, édité par Patrick Boylan. UNESCO, 2006.

Giovine, Di, et Michael A. « Pilgrimage: Communitas and Contestation, Unity and Difference - An Introduction ». *Tourism: An International Interdisciplinary Journal* 59, n° 3 (2011): 247-69. <https://hrcak.srce.hr/clanak/109870>.

Hobsbawm, Eric. « Inventer des traditions ». Traduit par André Mary, Karim Fghoul, et Jean Boutier. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 2 (décembre 1995): 2. <https://doi.org/10.4000/enquete.319>.

ICOM. « Définition du musée ». International Council of Museums, Prague, 24 août 2022. <https://icom.museum/fr/ressources/normes-et-lignes-directrices/definition-du-musee/>.

ICOMOS. *Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers*. ICOMOS, 1981. <https://whc.unesco.org/fr/list/180/>.

Jean-Julien, Olsen. « Haïti : Le Vol Des Canons à La Citadelle Henry, Entre Silencement et Impunité ». *AlterPresse*, 6 juillet 2024. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30644>.

Jean-Julien, Olsen, et Ministère de la Culture et de la Communication. *Avant-projet de loi sur la gestion des parcs nationaux historiques*. Port-au-Prince Haïti, 2009.

Le Baron de Vastey. *Le système colonial dévoilé*. P. Roux, imprimeur du Roi, 1814. <https://archive.org/details/lesystemecolonia00vast>.

Louis XIV. « Lettres patentes du roi concernant les pèlerins et pour empêcher les abus qui se commettent dans les pèlerinages. » In *Recueil des déclarations, édits, lettres patentes, et arrêts du Conseil d'État du Roi, enregistrés au Parlement de Dijon (1666-1689)*. 17-20. Jean Ressayre, 1671.

- Lubin, Éddy. *Événements survenus à la Citadelle Henry*. Rapport officiel circonstancié. Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, 2026.
- Mangonès, Albert, Giselle Hyvert, et Eddy Lubin. *Haïti la citadelle. La grande batterie des caraïbes*. ISPAN., 1992.
- Ménard, Émmanuel. *Communiqué de presse du Ministère de la Culture et de la Communication*. Port-au-Prince, 2026.
- Mérancourt, Widlore. « Comprendre le drame survenu à la Citadelle Laferrière ». *AyiboPost*, 12 avril 2026. <https://ayibopost.com/comprendre-le-drame-survenu-a-la-citadelle-laferriere/>.
- Pélissier, Fenel, Jérôme Wendy Norestyl, et Widore Mérancourt. « Déroulé détaillé du drame à la Citadelle Laferrière Fenel Pélissier, Wethzer Piercin, Jérôme Wendy Norestyl et Widore Mérancourt ». *AyiboPost*, 13 avril 2026. <https://ayibopost.com/deroule-detaille-du-drame-a-la-citadelle-laferriere/>.
- Pérard, Jean-Hérol. *Rapport-Bilan*. Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN), 2006.
- Polis Nasyonal Ayiti. « Arestasyon sèt (7) moun aprè trajedi ki rive nan Sitadèl Laferyè a ». Page Facebook de la Police Nationale d'Haïti, 13 avril 2026. <https://www.facebook.com/photo?fbid=1386122510214258&set=a.254490180044169>.
- Polis Nasyonal Ayiti. « Bilan sou sitistasyon trajik nan Milo ». Page Facebook de la Police Nationale d'Haïti, 12 avril 2026. <https://www.facebook.com/photo?fbid=1386122510214258&set=a.254490180044169>.
- Richard Déry, Anne Pezet, et Cyrille Sardais. *Le management*. Montréal : Les Éditions JFD inc. Les Éditions JFD inc., 2015.
- Ricoeur, Paul. *La mémoire, l'histoire et l'oubli*. Éditions du Seuil (Kindle Edition), 2000.
- Turner, Victor W., et Edith Turner. *Image and Pilgrimage in Christian Culture*. Columbia University Press, 1978. Reprint, Columbia University Press, 2011.